

Date et lieu.....

Le Conseil des maîtres,
Le-la directeur-riche de l'école

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
M./Mme l'Inspecteur-riche de l'Education
Nationale de....

Copie pour information à M. le Maire de.....

Objet : base élèves

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le conseil des maîtres/d'école réuni le a émis des réticences sur le fonctionnement de Base Elèves :

- C'est un système où les données pourtant confidentielles ne sont pas stockées à l'école mais dans un fichier externalisé. Ces données, partiellement cryptées, sont ensuite accessibles aux différents échelons institutionnels : IEN, IA, rectorat, ministère... ainsi qu'au niveau des collectivités locales. Le croisement potentiel des données est de nature à nous inquiéter car il suffit d'un décret pour rompre la clause de confidentialité et partager toutes les données entre différentes instances (Mairie, CAF, Police...).

- Nous savons que tout système informatique a ses failles et que le cryptage et la confidentialité pourraient être détournés par des individus mal intentionnés.

- Si nous nous félicitons de la disparition des champs dits "ethnifiés", nous constatons que la ville de naissance fait toujours partie des éléments à renseigner. Cela demeure une source d'information sur les enfants sans papiers, qui pourrait conduire à leur déscolarisation, si leurs parents ne les sentent plus en sécurité à l'école...

- Nous émettons également des réserves concernant la nature de certains champs et l'utilisation qui pourrait en être faite : indiquer le suivi RASED, le maintien dans le cycle, l'absentéisme... risquerait de stigmatiser dans la durée, des enfants qui rencontrent ou qui rencontreraient des difficultés à un moment de leur scolarité.

- Enfin, l'idée même de fichier les élèves, pour une durée illimitée qui plus est, nous paraît tout simplement contraire aux libertés fondamentales et aux droits des enfants.

C'est pour ces raisons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que le Conseil des maîtres/d'école de ne souhaite pas utiliser "Base élèves" et s'oppose à sa généralisation.

Po/ le Conseil des maîtres/d'école, le(a) directeur(riche)

Po/ le Conseil des maîtres, le(a) directeur(rice)